

Conseil municipal du 13 avril 2018

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 07 avril 2018, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis en mairie le 13 avril 2018 à vingt heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur Philippe d'Anterroches Maire.

Sont présents : M, Philippe d'Anterroches, Bruno Robin, Marc Denquin Cécile Guérin, Pascal Poullain, Sandrine Barbier, Maité Aline, Rémi De Saint Jores lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absent ayant donné procuration :

Absents excusés : Thierry Legraverend, Serge Lehericey, Christophe Mauger de Varennes,

Absent :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Cécile Guérin est désignée pour remplir cette fonction.

Le conseil approuve et signe le compte rendu de la dernière séance.

Compte rendu visite chemin de Beaucoudray Association Avril

Deux représentants de l'association AVRIL se sont déplacés chemin de Beaucoudray pour étudier les possibilités de travaux et les financements mobilisables pour rétablir le passage à pied dans le chemin de Beaucoudray, le long du ruisseau. Suite à cette visite, le dossier sera transmis en mairie.

Convention relative à la lutte contre les frelons asiatiques sur le département de la Manche avec la fédération départementale de défense contre les organismes nuisibles de la Manche

M. le Maire présente au conseil municipal le dossier transmis par la fédération départementale de défense contre les organismes nuisibles de la Manche et précisant les actions engagées dans la lutte contre le frelon asiatique.

Une convention définissant les modalités de mise en place des opérations de surveillance, prévention et lutte contre le frelon asiatique, dans les mêmes termes que la convention de 2017, est proposée au conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention qui fixe la participation de la commune à 17€ pour le volet animation, coordination et suivi des actions.

La participation à la lutte pour la destruction des nids fera l'objet d'une décision préalable de la commune qui choisira l'opérateur parmi les offres sélectionnés et versera la participation à la FDGDON après réception des avis de paiement.

Convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Manche pour l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIème siècle prévoit jusqu'au 18 novembre 2020, l'expérimentation d'une procédure de médiation préalable obligatoire en matière de litige dans la fonction publique. En application du décret du 16 février 2018 et de l'arrêté du 2 mars relatifs à la médiation préalable obligatoire, cette médiation peut être assurée par les centres de gestion qui se sont portés volontaires pour faire partie de l'expérimentation à compter du 1^{er} avril 2018. Le centre de gestion de la Manche propose cette mission aux collectivités qui peuvent adhérer par délibération et convention conclue avec le centre de gestion avant le 1^{er} septembre 2018. Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer la convention relative à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire prévue à l'article 5 de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016, avec le centre de gestion de la Manche.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adhérer au dispositif expérimental proposé par le Centre de gestion de la Manche pour la médiation préalable obligatoire et autorise M le Maire à signer la convention.

Un panneau de signalisation de la salle de convivialité avec l'indication « location en mairie » sera posé.

Plan de la commune

Le conseil prend connaissance du projet de plan de la commune établi par Mme Collard. Plusieurs modifications seront demandées, notamment le tracé des chemins de randonnée qui semble décalé par rapport au plan initial, le changement de couleur de ce tracé afin qu'il soit plus lisible, le retrait des dessins de poteaux, l'ajout de quelques animaux, une couleur bleue identique pour tous les noms de village, le dessin du cimetière et l'indication de l'aire de pique-nique, du terrain de tennis, du Musée du Manoir et de la salle de convivialité.

Mme Aline émet des réserves sur le choix des pictogrammes et relève le manque de cohérence dans la lecture du plan. Elle demande quelle suite a été apportée à sa proposition de mise en place d'un Gene Code en relation avec le kit M . Mme Collard, chargée du projet et consultée sur ce point, a indiqué que le Kit M est une application à destination des partenaires qui y placent eux-mêmes leur contenu, ce qui nécessite de faire intervenir l'Office du Tourisme pour l'utilisation de l'application, participer financièrement au projet (coût 1255.08€) et avoir des informations qui ne sont pas uniquement des parcours de randonnée mais des parcours découverte avec du contenu. Actuellement aucune donnée concernant Saussey n'est disponible dans l'application Kit M. Ce projet pourrait être étudié dans le futur.

Remplacement garderie

En cas d'absence imprévue des agents de la garderie et de la cantine, salariées de la communauté de communes, et pour assurer la continuité du service en attendant l'arrivée de l'agent remplaçant recruté par la communauté, le conseil désigne les personnes suivantes :

Mme Geneviève Gardin, Présidente du Club du 3^{ème} Age de Saussey, Mmes Maïté Aline et Cécile Guérin, conseillères municipales, M. Philippe d'Anterroches, Maire et M. Patrick Guérin qui seront sollicités en fonction de leur disponibilité.

Commission cimetière

La date sera fixée ultérieurement, le matériel commandé pour numérotter les emplacements n'étant pas arrivé. Il sera envisagé de goudronner les allées principales afin de supprimer l'usage des produits phytosanitaires.

Divers

M. le maire informe le conseil municipal que la prochaine réunion de pôle rassemblant les maires de l'ex 4C et les élus municipaux intéressés, aura pour sujet principal une réflexion sur une commune nouvelle et se déroulera le 4 mai à 18 h 30 à la mairie de Coutances.

M De Saint Jores émet son avis sur ce sujet, estimant qu'il serait préférable de faire des choix avant d'y être contraint et que le regroupement de communes rurales permettrait de conserver la proximité avec les habitants au niveau des communes historiques. Une réflexion sur les compétences devrait également être menée.

La lettre d'information des élus a été transmise par la communauté de communes.

Les travaux de voirie programmés par l'agence technique départementale sur la RD 299, route du Mont Rainfer ont débuté. Les tampons du réseau assainissement devront être remis à la cote, le responsable du chantier sera contacté à ce sujet. Un devis a été transmis par la SAUR pour la pose d'une boîte de raccordement à hauteur de la parcelle de Mme Cacqueville, située route du Mont Rainfer, toutefois aucun projet de construction n'étant envisagé, il n'y sera pas donné suite pour le moment. Le comité local de l'eau potable de Montpinchon sera averti de la programmation du revêtement pour la mise à niveau des bouches à clef du réseau d'eau potable.

Le conseil donne son accord pour le prêt de la salle de convivialité à l'Entente Sportive de Saussey pour sa réunion annuelle suivie d'un repas.

Il sera demandé au Club du 3ème Age de prévoir l'achat de verres pour remplacer ceux qui seraient cassés lors des réunions du Club.

Le nettoyage du Rond-Point sera effectué.

M Poullain a rencontré le propriétaire concerné par l'élargissement d'un chemin des Landes, il a donné son accord au rétrécissement du talus sous réserve conserver la terre.

Philippe d'Anterroches

Bruno Robin

Thierry Legraverend
Absent excusé

Pascal Poullain

Sandrine Barbier

Serge Lehéricey
Absent excusé

Marc Denquin

Christophe Mauger de Varennes
Absent excusé

Rémi De Saint Jores

Maité Aline

Guérin Cécile